



CAPL du 12 juillet 2016

Affectation locale des contrôleurs au 1er septembre 2016

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner le projet d'attribution des emplois au plan local des agents de catégorie B.

Depuis le 9 mars, dans la dizaine de journées d'appel à la grève et à la manifestation pour le retrait du projet de loi travail, il y avait de nombreux fonctionnaires qui, eux aussi, subissent les attaques en règle du gouvernement contre leurs statuts particuliers à travers la mise en place du PPCR et du RIFSEEP.

Aujourd'hui le droit du travail attaqué et laminé, demain le statut général des fonctionnaires remis en cause...

Dans les trois versants de la Fonction Publique, l'objectif du gouvernement est d'aligner les carrières, les grilles de rémunération et les parcours professionnels, pour faciliter les passerelles entre ministères tout en conférant des pouvoirs accrus aux préfets.

Pour cela, il faut préalablement détruire les règles de gestion élaborées dans les administrations – facteurs de blocage à la mobilité – pour les remplacer par des règles moins contraignantes : c'est la remise en cause des statuts particuliers pour permettre la mobilité forcée.

Comment ne pas faire le lien avec les dizaines de milliers de suppressions d'emplois que nous subissons depuis plus de 10 ans – conséquences de la RGPP, de la MAP, du pacte de responsabilité et de la démarche stratégique à la DGFIP – sans parler des milliers qui se préparent encore avec la mise en place de la retenue à la source et l'adaptation de nos services à l'évolution de l'intercommunalité !

A l'occasion des CAP d'affectations locales, les élus CGT Finances Publiques avaient l'an dernier déploré le caractère très incomplet des éléments de travail qui nous avaient été alors communiqués en amont de la réunion : cette année, nous avons obtenu les éléments permettant la préparation de la CAP d'affectations locales avant la tenue de la réunion, et nous ne pouvons que nous en féliciter. Néanmoins, nous demandons aussi la communication des fiches de souhaits de TOUS les agents, y compris les agents ALD.

Le mouvement général de catégorie B au 1^{er} septembre 2016 fait ressortir un déficit de 647 agents dans le réseau DGFIP.

Dans notre département, après le mouvement local, ce sont 3 vacances d'emplois d'agents de catégorie B que nous déplorons ! De quoi être inquiets concernant le fonctionnement des services alors que de nombreux départs à la retraite vont intervenir d'ici septembre 2017, date du prochain mouvement. L'occasion pour la CGT de rappeler sa revendication de deux mouvements nationaux effectifs par an.

Ce déficit global d'emplois, et le déséquilibre des affectations nationales selon les RAN, vous conduisent, particulièrement cette année, à affecter localement des agents à la disposition du directeur, très loin de leur résidence familiale, au détriment de leur sécurité, de leur santé, de leur qualité de vie, sans parler du coût financier occasionné.

Dans ce contexte, le nombre accru des affectations ALD constitue un réel problème.

Comme il a eu l'occasion de le faire lors des CAPL de la veille, le président indique que la politique de l'emploi subie par la DGFIP résulte d'arbitrages du gouvernement et de la représentation politique au Parlement : les choix faits le sont au détriment de notre administration. Quant aux sujets d'ordre national, comme le projet de loi El Khomri, s'ils méritent d'être soulevés et discutés, cela dépasse le cadre de cette CAPL.

Il rappelle que les vacances d'emplois sont à la fois d'origines structurelle et « frictionnelle » : au-delà du faible nombre d'arrivées extérieures dans le département, les congés maladie, les départs en retraite, parfois même les démissions, aggravent une situation déjà très alarmante.

Cette année, et le président assure que ce n'est pas sa philosophie habituelle, il a décidé de privilégier la vie des services plutôt que le confort personnel des agents ; néanmoins, pour que la situation des agents touchés par une affectation professionnelle (très !) éloignée de leur résidence familiale ne perdure pas, il s'est dit prêt à saisir la première occasion pour qu'il y soit mis fin, en assurant notamment un accompagnement individuel des agents concernés, suivi personnel assuré par la direction.

Concernant la Retenue A la Source (RAS) dont on sait qu'elle coûtera encore plusieurs milliers d'emplois à notre administration, M. NESA se dit sceptique quant à son devenir : il doute qu'elle soit adoptée, ou, si elle est adoptée, qu'elle soit appliquée. Et il s'étonne que des gains d'emplois soient envisagés à ce sujet alors même que cette réforme n'est pas votée.

La direction, par la voix de M. CAGNAT, justifie le « gel » du poste de contrôleur au CDIF de Pau par la priorité donnée cette année aux Services de Publicité Foncière : le retard dans ces services impacte les autres en cascade (retard dans la mise à jour cadastrale au CDIF, émission d'avis de taxes foncières erronés par les SIP). En mettant « quelqu'un sur toutes les chaises » dans les SPF, la direction espère ainsi endiguer le retard, « abaisser le délai de mise à jour ». De plus, l'adossement, prévu au 01/09/2017, des services de l'enregistrement aux SPF nécessite selon la direction une situation la « plus à jour possible » de ces services.

Au CDIF, pour la révision des valeurs locatives professionnelles, l'inspecteur encore à la tête du PELP assurera le « tuilage » avec l'inspectrice prenant le poste au 1^{er} septembre prochain, ce que la direction considère comme une « compensation » du gel d'un poste de cadre B.

Le président informe par ailleurs les représentants du personnel de l'affectation d'une inspectrice divisionnaire supplémentaire à la Trésorerie Municipale de Pau.

Attribution des emplois

La règle de l'ancienneté a été respectée ; les affectations « mécaniques », c'est-à-dire respectant la règle de l'ancienneté et l'ordre des vœux exprimés par les agents participant au mouvement local, se font en fonction des postes vacants, avant les détachements et les affectations des ALD.

Ainsi, un agent voulant être affecté sur une structure ne présentant aucune vacance ne pourra obtenir le poste, alors même que la direction pourra y détacher une autre personne ou y affecter un ALD.

C'est pourquoi nous continuons à affirmer que les détachements et de trop nombreuses affectations ALD demeurent des entorses aux règles de gestion, nuisent à la transparence et à l'égalité de traitement des agents.

Agents devant être affectés au plan local

NOM-PRENOM	Ancienne affectation	Nouvelle affectation
CARMOUZE Dominique	SIE Pau-Nord	SPF Pau II
BOUZOM Patrick	Relations Publiques Pau-Nord	SIP Pau-Sud
DEAT Olivier	DDFiP 65	SIP Pau-Nord
PILLOT Aline	Trésorerie Pontacq (promotion Liste d'Aptitude)	SPF Pau I
DARTIGUES Isabelle	PRS	SIE Pau-Sud
FONCHAIN Cédric	ENFiP	SIE Pau-Sud
GACHES Christophe	SIE Pau-Nord (détaché PRS)	PRS
LARQUE Christelle	SIE Pau-Nord (promotion L.A.)	SIE Pau-Nord
CAZABIELLE Cécile	SIE Pau-Nord (détachée PRS)	PRS
BONNEAU Julien	CDIF	SIE Pau-Nord
RIGAUD Pascale	Paierie Départementale	Trésorerie Nay
DURAND Christine	DRFiP 44	SPF Bayonne I
HOUDEBINE Gérald	DDFiP 47	SIP Bayonne
HOUDEBINE Anne-Marie	DDFiP47	SPF Bayonne I
PASTOR Jérôme	SIP Paris 14e	Trésorerie Bayonne Municipale
DHOUM Isabelel	Trésorerie Anglet Adour	Trésorerie Bayonne Municipale
CAMY Geneviève	Trésorerie Anglet-Adour	SIP Biarritz
OHAYON Claudine	EDR	SIP Biarritz
HERNANDEZ Josepha	DRFiP 33	SIP Biarritz
HEGOAS Jean	Trésorerie Bayonne Centre Hospitalier (promotion L.A.)	SIE Biarritz

Agents affectés au plan national

NOM-PRENOM	Ancienne affectation	Nouvelle affectation
AMBROISE Natahalie	Trésorerie Pau Centre Hospitalier (promotion L.A.)	Direction
CARBONNE Christine	SIE Oloron Ste Marie	Direction
LAMOUREUX Nathalie	Trésorerie Nay	Direction
MARTIN Christophe	PRS	Direction
VICTOR Christine	SIE Pau-Sud	Direction
LOUSPLAAS Georges	Trésorerie Nay	EDR
THEN Christine	Direction	EDR

Détachements

NOM-PRENOM	Affectation DG	Service
AUBIN Emmanuelle	Direction	PCE Bayonne
AUGRY Patricia	Trésorerie Hendaye	Trésorerie St Jean de Luz
BAVOUX Isabelle	SPF Bayonne I	SIE Anglet
FOURCADE Christine	Trésorerie de Garlin	Direction
LOURTEIGT Jean-Claude	Trésorerie Pau Municipale	Direction
TOULLEC Franck	Accueil Pau-Nord	Direction

Agents à la disposition du directeur

NOM-PRENOM	Affectation DG	Service
CANCIAN Karen	ALD Pau	SIP Pau-Nord
CORET Sybille		SPF Pau I
DESIATO Sylvie		Direction
FRECHOU Vincent		CDIF Pau
GAUSSERAN Magali		Direction
GOMES José		SIE Pau-Sud
MARAIS Nathalie		Direction
VALDES Laurent		Trésorerie Nay
FERNANDES José		ALD Bayonne
GAGNOL Sandrine	PCE Bayonne	
LAFITTE Pascale	SPF Bayonne I	
RICARD Sébastien	SIE Anglet	
SERRE Sylvie	SIP Anglet (permanente syndicale)	
ESPAGNO Sophie	ALD Biarritz	SIP Biarritz
DORE Laurent	ALD Cadastre	CDIF Pau
CASTERA-AUDINE Chrystel	ALD Département	Trésorerie Orthez
DELAGE Pierre		SIP Orthez
ELORGA Cécilia		SIP-SIE Oloron Ste Marie
FRANCOIS Jérôme		SIP Pau-Nord
LAULHE-ARTIGOLE Serge		Direction
LE BALC'H Sandra		SIP Bayonne

(en **gras** les nouveaux arrivés ou changements de service)

Les représentants CGT Finances Publiques 64 ont voté **CONTRE** ce mouvement d'affectations locales :

- à cause de l'inquiétude concernant les vacances de postes non pourvues qui s'accroissent ;
- parce qu'ils s'interrogent sur l'utilité réelle de cette CAPL puisque le mouvement définitif est identique au projet proposé par la direction, aucune des observations ou suggestions émises par les représentants des personnels n'ayant été retenue.

Les élus B CGT Finances Publiques 64

Eric MANRY – Pierre NOUQUERET – Alain GARAY – Carlos FILIATREAU
Eric JUMBOU (expert) - Christian MANCHO (expert)